

DEBAT PUBLIC LGV-PACA

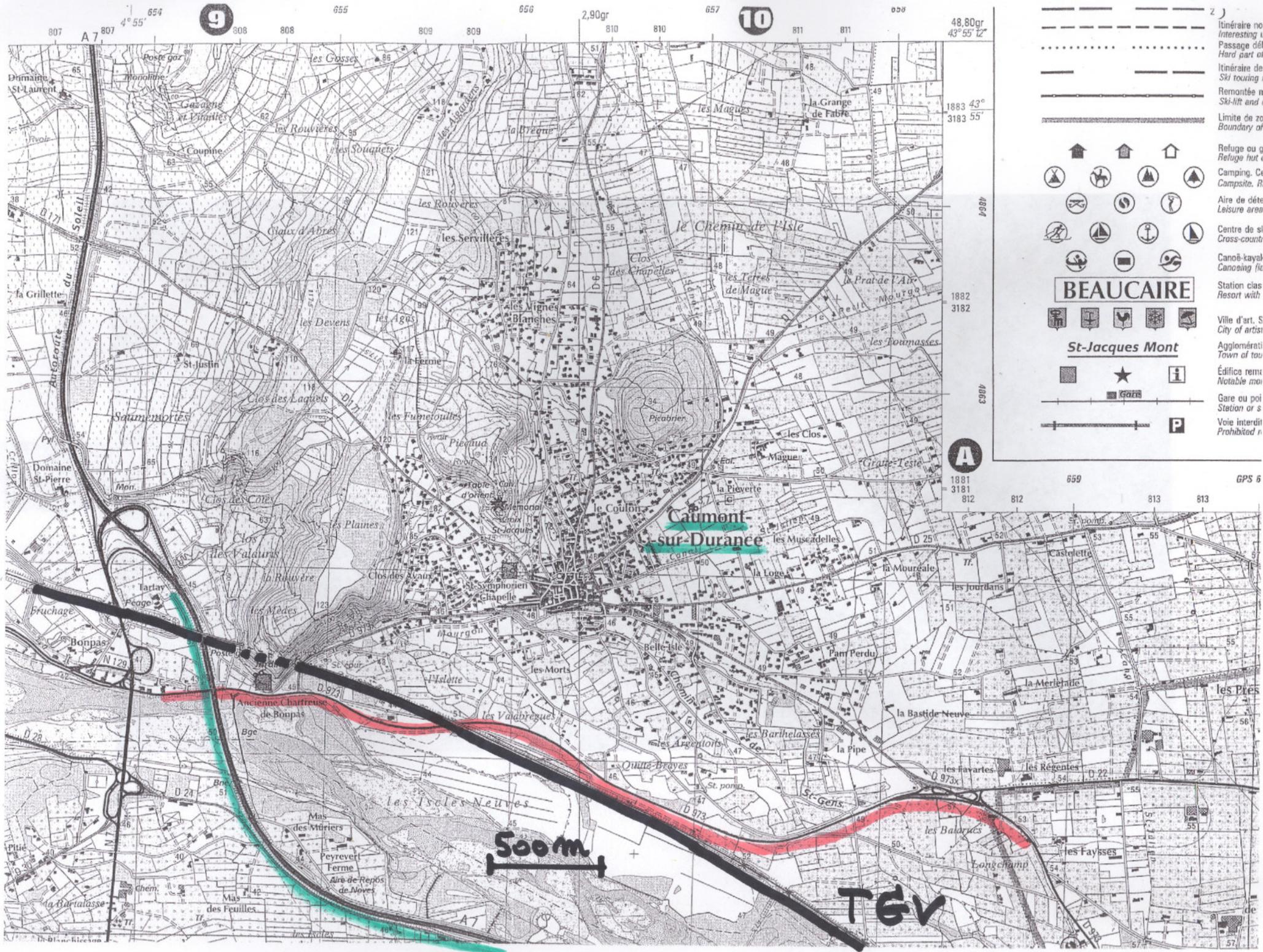
ASPECT ENVIRONNEMENTAL

MOUANS-SARTOUX, le 7 AVRIL 2005

- De façon à mieux illustrer nos propos d'interpellateur, nous allons vous présenter succinctement un cas d'école : celui d'un village de 5000 Habitants : **Caumont s/Durance** ; car ce cas illustre bien une série de concepts qu'il faut rencontrer si on veut limiter les nuisances acoustiques des TGV.
- Le site en question est bien situé sur la *partie commune* de la ligne
 - il *intègrera* donc tous les accroissements du trafic (doublement prévu)
 - *attention-protection* particulière requise pour ce type de site.
- Le site en question présente un aspect *multimodal* marqué (voir carte)
 - coexistence de moyens de transport dans un espace restreint

D973 A	haut débit, acoustiquement non isolée
TGV Med.	<i>remblai de 10 m de haut et 3 km de long</i> , acoustiquement non isolé (voir photos)
A7	haut débit, acoustiquement non isolée

 - **Cumul des bruits** (augmentation de la pollution de fonds ; **MITHRA** en tient-il compte ?)
- *Impact socio-acoustique* du passage de TGV acoustiquement non isolés
 - Carte (voir annexe)
 - Nombre de Personnes concernées (voir annexe)
 - **Le bruit des TGV gêne jusqu'à 1 KM des voies**



48,80gr
43° 55' 12"

1883 43°
3183 55'

4864

1882
3182

4863

1881
3181
812

859

812 813 813

GPS 6

Itinéraire non intéressant
Passage défilé
Hard part of
Itinéraire de Ski touring
Remontée à Ski-lift and
Limite de zone Boundary of

Refuge ou gîte
Refuge hut
Camping, Campsite, R.
Aire de détente
Leisure area
Centre de ski
Cross-country
Canoa-kayak
Canoeing/kayaking
Station classée
Resort with
Ville d'art, City of artists
Agglomération
Town of town
Édifice remarquable
Notable monument
Gare ou poste
Station or post
Voie interdite
Prohibited road

BEAUCAIRE

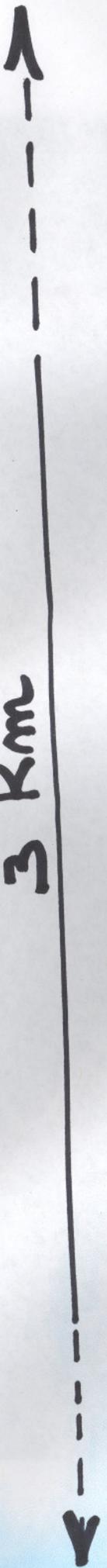
St-Jacques Mont

Gare

P



3 Km



Caumont sur Durance Bruit du TGV Carte Socio-Acoustique

Zone Non Bruyante

Zone AB-PB

Zone B-AB

Zone TB-B

Zone TB

A

48,80gr
43° 55' 12"
1883 43°
3183 55'
1892 3182
659
1881
3181
812
812
813
813
GPS 6

- Itinéraire no Interestig
- Passage dél Hard part of
- Itinéraire de Ski touring
- Remontée n Ski-ift and
- Limite de 20 Boundary of
- Refuge ou g Refuge hut
- Camping, Cc Campsite, R
- Aire de déte Leisure area
- Centre de st Cross-count
- Canoe-kayal Canoeing fit
- Station clas Resort with
- Ville d'art, S City of arts
- Agglomérati Town of toi
- Édifice remu Notable mo
- Gare ou poi Station or s
- Voie interd Prohibited r

BEUCAIRE

St-Jacques Mont

TGV

ANNEXE AU GRAPHIQUE : Caumont s/Durance, étude socio-acoustique

METHODOLOGIE UTILISEE & EVALUATION QUANTITATIVE DES POPULATIONS AFFECTEES

En nous basant sur un protocole d'enquêtes du type marketing, le territoire de Caumont sur Durance a été découpé, dans un premier temps, en zones équidistantes de 250 m. à partir de la voie du TGV (voir graphique).

Dans chacun des secteurs ainsi définis, nous avons, alors, procédé à une enquête statistique auprès des populations concernées. C'est ainsi que les **361** habitants de **100** habitations sises à différents endroits de la commune ont été interrogés.

Les différentes réactions aux bruits ainsi analysées ont ensuite été regroupées sur base de leurs intensités (équibruyances) et une cartographie du bruit ressenti a pu être établie. Les populations des zones d'équibruyances ont, alors, pu être déterminées.

5 zones ont ainsi pu être dégagées, à partir de la voie ferrée :

- une zone jugée très bruyante (TB, **brune**)
- une zone jugée très bruyante à bruyante (TB-B, **rouge**)
- une zone jugée bruyante à peu bruyante (B-PB, **orange**)
- une zone jugée assez bruyante à peu bruyante (AB-PB, **violette**)
- une zone jugée non bruyante (NB, **bleue**)

Les variations de bruyance provenant principalement, pour un point donné, de la présence ou de l'absence des vents du Nord, Sud et Ouest ainsi que de, bien entendu, sa distance à la voie ; ces paramètres pouvant s'additionner ou s'opposer.

Populations affectées

- dans la **zone brune**, vivent **188 personnes**
- dans la **zone rouge**, vivent **1187 personnes** + une partie non recensée du village (V.I)
- dans la **zone orange**, vivent **253 personnes** + une partie non recensée du village (V.II)

soit, au minimum, un total de **1628 personnes** affectées ce qui porte à plus de **2000 personnes** (V.I & V.II compris) les populations atteintes par une bruyance importante. Ceci fait de Caumont sur Durance, le point noir le plus peuplé de tout le Vaucluse.

Les zones **violettes** et **bleues** ont simplement été délimitées étant donné le caractère peu aigu des agressions sonores qui y règnent, pour le moment (du point de vue TGV uniquement).

- **Recommandations**

- Les **sites multimodaux** des trajets LGV doivent être repérés et les moyens acoustiques préconisés pour les réduire doivent être clairement explicités (cartes détaillées, impacts sur coûts/km)
- Les Autorités locales (+ les Associations) doivent faire procéder à des mesures acoustiques par une agence indépendante **avant le début des travaux (matin, midi, soir)** afin de pouvoir établir le gain en pollution de fonds, plus tard.
- Nécessité d'instaurer un **fonds de réparation-réhabilitation acoustique (FRA)** géré par un organisme indépendant (CSTB de Grenoble) et alimenté, dès le début des travaux, à concurrence de 3 % du coût total du projet, par le maître d'œuvre. Les cas avérés (tel Caumont s/Durance) devront être traités prioritairement.